

RAPPORT CFIBD – IFLA 2015

Introduction

Le programme de bourses du CFIBD (Comité français international bibliothèques et documentation) m'a permis de participer au Congrès de l'IFLA qui se tenait au Cap (Afrique du Sud) du 15 au 21 août 2015.

En 2015, je me suis porté volontaire pour participer au congrès de Lyon. Cette première expérience m'a permis de découvrir l'IFLA, organisation dont je connaissais peu de choses au-delà de son sigle, et les activités qu'elle pouvait mener. Toutefois, il s'agissait d'un regard extérieur même si j'ai tenu, en dehors des contraintes liées au volontariat, à assister à plusieurs moments forts du congrès (session d'ouverture, sessions des "speakers" notamment) ainsi qu'à des réunions de travail des *standing committees* (ceux des *news media, periodicals* par exemple).

Cette année étant une année d'élection, j'ai choisi de me présenter à la section "information gouvernementale et publications officielles (GIOPS) où j'ai été élu.

Cette participation au congrès du Cap m'a donné la possibilité de conforter ma connaissance de l'IFLA en participant comme congressiste à son congrès annuel d'une part et de m'intégrer au travail d'une section d'autre part. Au-delà de ces deux principaux aspects, j'ai pu approfondir ma culture professionnelle et mieux mesurer les enjeux d'une présence francophone à l'IFLA.

I- Le fonctionnement d'un congrès international

Tout d'abord, cette participation au congrès m'a permis de me familiariser davantage avec le mode de fonctionnement d'un congrès international où alternent temps officiels, conférences formelles et temps d'échanges plus informels, élaboration et discussion autour des textes officiels (déclarations, plan stratégique...).

1.1. Les temps "officiels": cérémonies d'ouverture et de fermeture et assemblée générale

Le temps du congrès est scandé par des événements officiels qui rassemblent de très nombreux congressistes. Ainsi en est-il des cérémonies d'ouverture et de fermeture du congrès. La 1^{ère} remet en perspective le congrès en rappelant le thème de l'année. Il replace le congrès dans une perspective politique en rappelant les temps forts de l'année. Par ailleurs, les interventions des officiels ainsi que de personnalités scientifiques et politiques rappellent l'importance des bibliothèques en général. Cette année, l'organisation du congrès en Afrique du Sud a permis de mettre en lumière les difficultés et défis que rencontre le pays. L'intervention de Dr. Rob Adam sur le programme SKA a été l'occasion de dresser des parallèles avec les bibliothèques s'agissant notamment de la réutilisation des données.

La tenue de l'Assemblée générale du congrès présente le rapport d'activités de l'IFLA et le budget de l'année passée. L'exercice reste assez formel, les votes se font à main levée avec des feuilles de couleur. Il a été intéressant d'observer que certaines questions, comme le multilinguisme, ont été simplement mentionnées pour être renvoyées vers le comité professionnel. L'Assemblée générale n'est donc pas véritablement un lieu de débats mais plutôt un espace d'enregistrement ce que je ne soupçonnais pas auparavant.

Pendant de la cérémonie d'ouverture, la cérémonie de fermeture est aussi l'occasion de rassembler nombre de congressistes. Outre l'annonce du lieu du futur congrès, il est l'occasion de saluer l'action du *governing board* et de la présidence de l'IFLA. Plus que par le

contenu des interventions, j'ai été très marqué par la forme adoptée par les intervenants qui s'attachent à emporter l'adhésion de la salle et à la faire participer sur un mode dynamique, assez éloigné du « formalisme » (voire du « pessimisme ») des réunions françaises.

1.2. Conférences et *Knowledge café*

Outre le caractère « participatif » des grandes réunions, les deux *knowledge cafés* auxquels j'ai pu participer (celui organisé par les sections information gouvernementale et publications officielles et préservation et celui organisé par la section *knowledge management* et bibliothèques parlementaires) ont été l'occasion de me confronter à une façon d'organiser des discussions que j'ai peu connue en France. J'avais pu, lors de journées de formation organisées par l'Union européenne, découvrir ce système de participation consécutive à plusieurs tables rondes animées par un modérateur avec une mise en commun des discussions à l'issue de la réunion sous le terme *world café*.

Le principe est ici le même. J'ai pu constater qu'il présente de nombreux intérêts : participation accrue des présents, richesse des débats, synthèse sous la forme de post-it (qui permet de résumer visuellement les échanges), dynamisme dans le rythme de la réunion... S'il n'est pas toujours aisé de reproduire totalement ce mode d'animation dans sa bibliothèque, cela permet néanmoins de le connaître et d'interroger ses propres pratiques à ce sujet. De ce point de vue, le congrès donne des pistes de réflexions.

1.3. Importance des textes officiels

Enfin, le point qui m'a marqué est l'importance des textes officiels édictés par l'IFLA. Ainsi, les axes du plan stratégique sont-ils discutés et les termes employés analysés avec attention dans la mesure où ils ne sont pas sans conséquence sur les actions concrètes menées ensuite par l'IFLA.

Plus largement, j'ai été surpris par les nombreuses mentions faites à la Déclaration de Lyon (2014) par de multiples intervenants. Ce texte, repris dans plusieurs rapports de l'ONU, a rencontré un fort succès puisque de nombreux Etats l'ont adoptés. Il pose avec fermeté l'accès à l'information comme un droit et une composante essentielle du développement. Cette affirmation dépasse le formalisme de la déclaration d'intention. De nombreux professionnels se saisissent du texte pour appuyer leurs revendications et/ou leurs actions et mettent les responsables politiques face à leur responsabilité. A titre d'exemples, les collègues de Madagascar ou d'Ouganda se servent de ce texte comme d'un levier pour favoriser la mise en place de politiques publiques quant à l'accès au droit pour les citoyens, gage d'une transparence accrue et d'une meilleure gouvernance. Il est particulièrement enthousiasmant de voir que les bibliothèques jouent un rôle politique d'appui à la démocratie.

II- Les activités de la section *Governmental information and official publications*

2.1. Présentation rapide de la section

J'ai été élu cette année au *standing committee* de la section *Governmental information and official publications* (GIOPs).

Le *standing committee* compte 20 membres et deux correspondants (*corresponding members*). Cette section compte 20 membres et 2 membres correspondants, issus de tous les continents. Pour le congrès du Cap, seuls 8 membres du *standing committee* avaient pu faire le déplacement. En dépit de cette faible présence, la section a mis ces 2 réunions de travail pour

renouveler son bureau, revenir rapidement sur l'activité écoulée l'année passée, présenter le programme du congrès du Cap et envisager celui de Colombus l'année prochaine.

2.2. Les réunions de travail et le *knowledge café*

Le déroulement des réunions m'a semblé assez paradoxal. D'un côté, le faible nombre de participants amène une certaine familiarité dans les échanges qui se déroulent « en petit comité ». D'un autre côté, les votes, l'approbation des minutes, *etc.* relèvent d'un formalisme assez surprenant. A l'instar de l'Assemblée générale, les réunions m'ont semblé être davantage des chambres d'enregistrement, le vrai travail d'organisation se déroulant tout au long de l'année.

Une des réunions a été l'occasion pour Richard Clement (université du Nouveau Mexique) de présenter la bibliothèque numérique [Hathitrust](#). « Hathi » signifie « éléphant » en hindi, faisant référence à la grande mémoire de cet animal. « Trust » fait allusion à la conservation. Hathitrust a été fondé en 2008 par l'université de Californie et compte désormais plus de 120 universités membres (dont certaines en Espagne, au Liban, au Canada...). Le site propose le contenu de Google Books, d'Internet Archive et les documents numérisés par les bibliothèques au niveau local.

La section n'a pas organisé de réunions de travail supplémentaires en dehors des deux *business meetings* « officiels ». Des échanges plus informels en dehors desdites réunions ont permis de discuter des pratiques de chacun ainsi que d'échanger quelques informations professionnelles au-delà des publications officielles.

En liaison avec les sections *Preservation and Conservation* et *Library and Research Services for Parliaments*, la section a organisé un *knowledge café* sur la préservation et les défis de l'accès à l'information parlementaire et gouvernementale. Près de 65 personnes ont assisté au *knowledge café* avec une moyenne de 5 personnes sur chacune des 12 tables. Les discussions ont porté sur l'intérêt de préservation de collections papier à l'heure du numérique, sur les solutions face à l'obsolescence des copies numériques, sur les plans de numérisation. Beaucoup de participants ont fait état de projets de numérisation dans les bibliothèques de Parlement et de gouvernement et ont insisté sur le risque de perte de documents lors des changements de régime.

2.3. La préparation du congrès 2016

La section n'a pas prévu de *knowledge café* l'année prochaine. Elle envisage de se consacrer à une publication IFLA (60 pages environ) similaire au [guide en ligne](#) de la British Library a un.

La session de la section tournera autour des projets de dépôts institutionnels ou des programmes déjà établis. Le titre pourrait être *Publication policies : digital government, government information outside the main bodies*. Les projets de contributions (titre et résumé) seraient à renvoyer à l'automne 2015.

Plusieurs pistes sont étudiées. Il serait intéressant de se concentrer sur les agences gouvernementales hors gouvernement et parlement), lesquelles sont souvent moins organisées. Un focus sur le management des documents nés numériques serait instructif. Pour la France, pourquoi pas une intervention de la documentation française, de légifrance ? Pourquoi pas une intervention sur les pratiques au niveau communautaire ? Une vue générale des pays d'Europe serait bienvenue, les Etats fédéraux ayant une documentation très éclatée. Il est prévu que je traduise l'appel à communication à projet et que je le fasse connaître dans le

réseau des bibliothèques juridiques qui font partie du réseau CR Sudoc-PS que j'anime (et au-delà) en présentant aussi ce qu'est l'IFLA.

III- Développement de la culture professionnelle

Le Congrès m'a également permis d'approfondir ma culture professionnelle grâce aux multiples conférences auxquelles j'ai pu assister.

D'une part, j'ai assisté aux conférences organisées par les sections « juridiques » (sections des bibliothèques juridiques, des bibliothèques et des services pour les parlements, des bibliothèques gouvernementales) qui se rapprochaient le plus des préoccupations de la bibliothèque Cujas dans laquelle j'exerce.

Ce qui m'a le plus frappé est la problématique de l'accès au droit qui constituait le fil conducteur entre les sessions organisées par plusieurs sections. Pour les pays dits en voie de développement, l'accès au texte juridique n'est pas aisé et participe autant de la mauvaise gouvernance qu'il constitue un frein aux investissements et au développement. Des projets sont toutefois lancés, le plus souvent par des institutions soutenues par la Banque mondiale ou par des universités. Parmi les projets phares, figurent la base légale kényane ou *l'African law library*. D'autres projets du continent sont issus des institutions elles-mêmes. Ainsi en est-il, des services du Parlement ougandais. En Amérique du Sud, l'initiative de la bibliothèque nationale du Chili (BCN) est particulièrement intéressante qui s'attache à présenter la loi dans son environnement historique tout en veillant à ce que les textes soient toujours en vigueur ([Ley Chile](#), [Ley fácil](#), [Labor parlamentaria](#) et [Historia de la ley](#)). Parmi les pays dits développés, le problème de l'accès au droit dépasse l'accès au seul texte juridique pour inclure un souci de l'explication des textes et partant d'une démocratisation de l'accès au droit. Les exemples nord-américains de sites de « droit pratique » sont nombreux ([legalave](#) au Canada, [Michigan legal help](#) aux Etats-Unis). Au-delà du partage d'expériences, des questions plus théoriques se sont fait jour. Celles portant sur les différents types de freins à l'accès au droit (freins socio-économiques, freins linguistiques...) m'ont particulièrement intéressé. L'intervention de Natacha Bonnal était à cet égard éclairante.

Certains éléments (les liens vers les bibliothèques virtuelles notamment) seront signalés et repris dans l'annuaire de sites de la bibliothèque Cujas, disponible en ligne. La communauté des chercheurs, et plus largement notre public, pourra ainsi être informé de ces projets et réalisations.

D'autre part, j'ai mis à profit le congrès pour me rendre dans des conférences plus généralistes ou plus éloignées du cœur de mon activité. L'une sur le « facteur wow ! » m'a permis de découvrir quelques exemples architecturaux de nouvelles bibliothèques. Une autre, organisée par le groupe d'intérêt spécial LGBTQ la diversité et la spécialisation croissante des centres ou des projets d'archives et de documentation de l'histoire des minorités sexuelles. Une autre encore consacrée au concept de valeur en bibliothèque a été très riche. En jouant sur le diptyque valeur/évaluation, les intervenants ont interrogé le rôle des bibliothèques dans son environnement institutionnel, rappelait l'importance d'une communication ciblée et adaptée et ont invité à penser de façon plus innovante. Autant de sources d'inspiration et de réflexion.

Le hall des posters, bien que moins étoffé que l'année dernière, a été l'occasion de quelques découvertes. Parmi celles-ci, le [site](#) consacré aux événements de Ferguson mis en place par l'université de Washington, la représentation graphique des coûts-bénéfices des bibliothèques venue du Danemark, la communication à destination des personnes rétives aux nouvelles

technologies qui met en scène le Petit Chaperon Rouge dans une bibliothèque serbe. Autant d'exemples de la vitalité et de la diversité des bibliothèques qui font tour à tour réfléchir et sourire. Je regrette toutefois de ne pas avoir pu me rendre à aucune des deux sessions où les bibliothèques présentent leurs posters et les projets qu'ils sous-tendent.

Afin de partager ces éléments avec nos collègues, l'autre collègue présente au Congrès et moi avons fait un retour sur le congrès lors de nos sessions de formation interne de septembre. Par ailleurs, j'ai remis à la bibliothèque un compte-rendu détaillé de mes activités à l'IFLA qui sera diffusé ultérieurement sous forme de supplément à notre lettre d'information interne.

IV- Défense et illustration de la francophonie

La francophonie et la problématique du multilinguisme a été un point important du congrès. Le programme de bourses du CFIBD fait de chaque boursier un défenseur de la francophonie. Le caucus francophone qui se tient avant l'ouverture officielle du congrès permet de poser les enjeux de la francophonie et du multilinguisme à l'IFLA. Il permet aussi de mieux connaître les collègues officiers dans les sections de l'IFLA ou présents dans les instances dirigeantes de l'organisation. Des échanges plus informels à l'issue de la réunion sont également un premier pas vers la création d'un réseau francophone.

Les réunions suivantes (réunion des boursiers CFIBD et réunion commune AIFBD-CFIBD) ont permis d'approfondir cet aspect.

La première a permis des échanges intéressants entre collègues et une meilleure connaissance des projets de chacun. Des contacts ont ainsi pu être établis pour une éventuelle entraide ultérieure dans la recherche et la fourniture de documents par exemple. L'intérêt de la réunion était aussi de dégager des stratégies d'action pour défendre la francophonie au congrès de l'IFLA et d'une manière plus générale, de communiquer davantage sur les actions menées par le CFIBD notamment à travers les réseaux sociaux. De fait, cette année, un tiers de la délégation francophone était constituée de boursiers ce qui montre certes l'importance du programme CFIBD mais souligne en creux le faible intérêt que peuvent porter les bibliothèques françaises à l'action internationale et à une présence dans des associations internationales. Avoir pu participer à un congrès

La réunion commune AIFBD-CFIBD a également laissé une large place à l'échange entre collègues venus de différents horizons. Chacun a été amené à travailler un thème (formation professionnelle, conservation...) en compagnie d'autres collègues pour rendre compte de son expérience d'une part et pour dégager des pistes d'actions ou des prises de position d'autre part. Ces échanges ont été riches et instructifs. Si le besoin de formations, l'attachement à l'*open access* et à la gratuité sont partagés, les perspectives des pays dits du Nord et ceux dits du Sud diffèrent s'agissant de la préservation et la numérisation par exemple.

Plus concrètement, j'ai participé, entre les sessions, au travail collectif de traduction, sous la direction de Jérôme Fronty, des textes émanant de l'IFLA annonçant ou rendant compte des temps forts du congrès ou d'événements spécifiques (présentation des "speakers", résolutions de l'agenda post-2015, déclaration du Cap...). En dépit de quelques contraintes techniques, ce travail m'a permis de contribuer, à mon échelle, à la diffusion d'informations francophones relatives au congrès. Au-delà du congrès, ce travail est à poursuivre, au sein de ma section (par la traduction des appels à propositions pour le prochain congrès) et plus largement en traduisant les textes des interventions mis en ligne sur le site de l'IFLA, le plus souvent en langue anglaise.

Dans la restitution orale du congrès réalisé au sein de la bibliothèque Cujas à destination des collègues et de la direction, j'ai fortement insisté sur l'aspect francophone et le rôle important

du CFIBD. En effet, les réunions de travail entre boursiers et avec l'AIFBD m'ont permis de prendre la mesure des enjeux. De fait, l'action du CFIBD, notamment à travers le système des bourses, est importante pour assurer une présence à l'international de collègues francophones. Sans ce système, la présence de Français serait très faible comme l'ont montré les chiffres de participation ventilés par aires géographiques donnés lors de la session de fermeture. Il importe donc de faire connaître ces actions auprès des collègues et des instances dirigeantes de nos établissements.

En guise de "conclusion"

Cette 1^{ère} participation à un congrès de l'IFLA a été incontestablement une expérience bénéfique. J'ai mieux compris le fonctionnement de l'IFLA, le rôle de ses différents organes et pu sentir aussi les rapports de force qu'il pouvait y avoir au sein de l'organisation, prise parfois dans des contradictions entre les objectifs affichés et leur traduction concrète. Par ailleurs, j'ai pris la mesure de la valeur et de l'utilité des textes que l'IFLA rédige, recommandations techniques mais aussi déclarations politiques. En effet, selon les contextes nationaux, ils peuvent être des leviers d'action "quotidiens" dans les stratégies mises en place par les établissements dans la défense de l'accès à l'information notamment.

S'agissant de ma section, je participerai à la préparation des conférences de la session du congrès 2016 à Columbus en tachant d'y défendre également une présence française ou européenne.

Plus largement, le congrès est l'occasion de rencontrer des bibliothécaires du monde entier que ce soit lors des réunions de travail (*knowledge cafés*, réunions des *standing committees*), d'événements plus informels (hall des expositions, visites de bibliothèques, réceptions) ou festifs. Ces multiples échanges élargissent beaucoup l'horizon personnel mais surtout professionnel. Ils permettent tout à la fois de mieux se situer dans son activité, de mesurer les points forts mais aussi les points faibles de son organisation. Ils modifient également parfois la perspective que l'on peut avoir de tel ou tel dossier à la lumière d'autres perspectives nationales. Les réunions du CFIBD et de l'AIFBD ont été de ce point de vue très riches puisque mêlant des professionnels francophones de pays dits développés et d'autres de pays dits en développement, tous venant de bibliothèques très différentes (bibliothèques patrimoniales, bibliothèques de lecture publique, bibliothèques scolaires...). Les contacts noués seront précieux dans des échanges d'information ultérieurs et pourront avoir sans nul doute des effets multiplicateurs dans la recherche d'autres personnes.

Je remercie chaleureusement le CFIBD de m'avoir donné la chance de vivre une telle expérience. Je ne saurais que trop encourager d'autres collègues à eux aussi découvrir l'IFLA et ses activités.

Ce compte-rendu ne serait pas complet s'il n'évoquait pas les visites de bibliothèques qui traditionnellement closent le congrès de l'IFLA. J'ai choisi de visiter 3 bibliothèques locales de la municipalité de Stellenbosch dans les environs du Cap. Ces visites m'ont fortement marqué. Au-delà de leurs différences (une bibliothèque municipale "classique" à Franschoek, une bibliothèque-container à Groendal et une bibliothèque scolaire également ouverte au grand public à Klapmuts), ces bibliothèques sont animées par des équipes dynamiques et passionnées. L'intervention d'un édile local a permis de rappeler le rôle politique des bibliothèques comme acteur du développement personnel et de l'éducation du peuple dans le contexte post-apartheid. Ces bibliothèques participent à leur échelle à la lutte contre les inégalités et déploient, avec des moyens limités, des trésors d'imagination tout à la fois dans les services proposés, l'action culturelle entreprise, l'aménagement des espaces. A travers le prisme "bibliothéconomique", cette dernière journée a permis d'approcher un peu de la réalité sud-africaine et d'apprécier le sens de l'hospitalité de nos collègues.